

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MARDI 17 MARS 2020



## L'adaptation du réseau suite aux annonces du Président de la République

Suite aux nouvelles règles édictées par le Président de la République lundi soir, la Semitan a défini, en accord avec Nantes Métropole, un plan d'actions spécifiques permettant d'assurer **la continuité du service public de transport**. Ces mesures sont mises en œuvre à compter du **mercredi 18 mars**.


### • Nouveau : Le réseau de transport

Le réseau de transport fonctionnera **en jour « violet »** dès le mercredi 18 mars. Le service de nuit sera celui assuré en semaine (du lundi au jeudi) et donc non prolongé comme le prévoit ce type de jour (violet - samedi) jusqu'à 2H30.

La montée ne se fera plus par l'avant pour l'accès au bus mais par les portes centrales ou arrière. Cet accès se fera en ouverture automatique (sans action des voyageurs), gérée par le conducteur. La cabine du conducteur et les portes avant seront neutralisées par mesure de sécurité sanitaire. Pour le tramway : pas de changement d'accès au véhicule.

### • Rappel : La vente de titres de transport

Par mesures de précaution, les ventes du ticket 1H à bord des bus ne sont plus effectuées. Nous rappelons que de multiples solutions d'achat de titres et/ou abonnements sont possibles :

 **e-Services** : l'offre proposée sur « NantesEservices.fr », accessible depuis tan.fr, permet de souscrire à un abonnement Libertan\*, de changer de formule, de résilier, de consulter les relevés ou encore de commander un duplicata de carte en cas de perte.

\*Hors Pack Famille et Tarification Solidaire



—○ Avec son smartphone et le mTicket : achat et compostage des titres 1H et 24H, titres Aléop (cars circulant dans le périmètre du département de la Loire-Atlantique) avec l'appli TAN.

—○ Sur le site [www.tan.fr](http://www.tan.fr) via la Tan Boutique (achat et réception des titres à domicile).

—○ Via les 199 distributeurs automatiques de titres en station tramway et busway.

—○ Chez les Relais TAN (commerçants de proximité autorisés à ce jour : Boulangeries – Bars-tabacs).



### ● Rappel : les véhicules de la Semitan

Nous avons intensifié les mesures de nettoyage des véhicules (désinfection) depuis le lundi 16 mars et avons sensibilisé les entreprises qui effectuent quotidiennement l'entretien intérieur de nos véhicules à être particulièrement vigilants sur toutes les barres de préhension et les points de contacts.

### ● Rappel : L'information voyageurs

Toute l'information est disponible en temps réel : sur le site internet [tan.fr](http://tan.fr) rubrique info trafic, l'appli mobile TAN et sur twitter via le **compte officiel** : [reseau\\_tan](https://twitter.com/reseau_tan).

## —○ Présentation de la Semitan

C'est une SEM (société d'économie mixte) qui possède dans son capital 65% de capitaux publics (Nantes Métropole) et 35% de capitaux privés (Transdev, banques, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. 148,6 millions de voyages et 29,6 millions de kilomètres effectués en 2019. Elle emploie actuellement 2050 salariés dont 1344 conducteurs. [www.semitan.fr](http://www.semitan.fr)